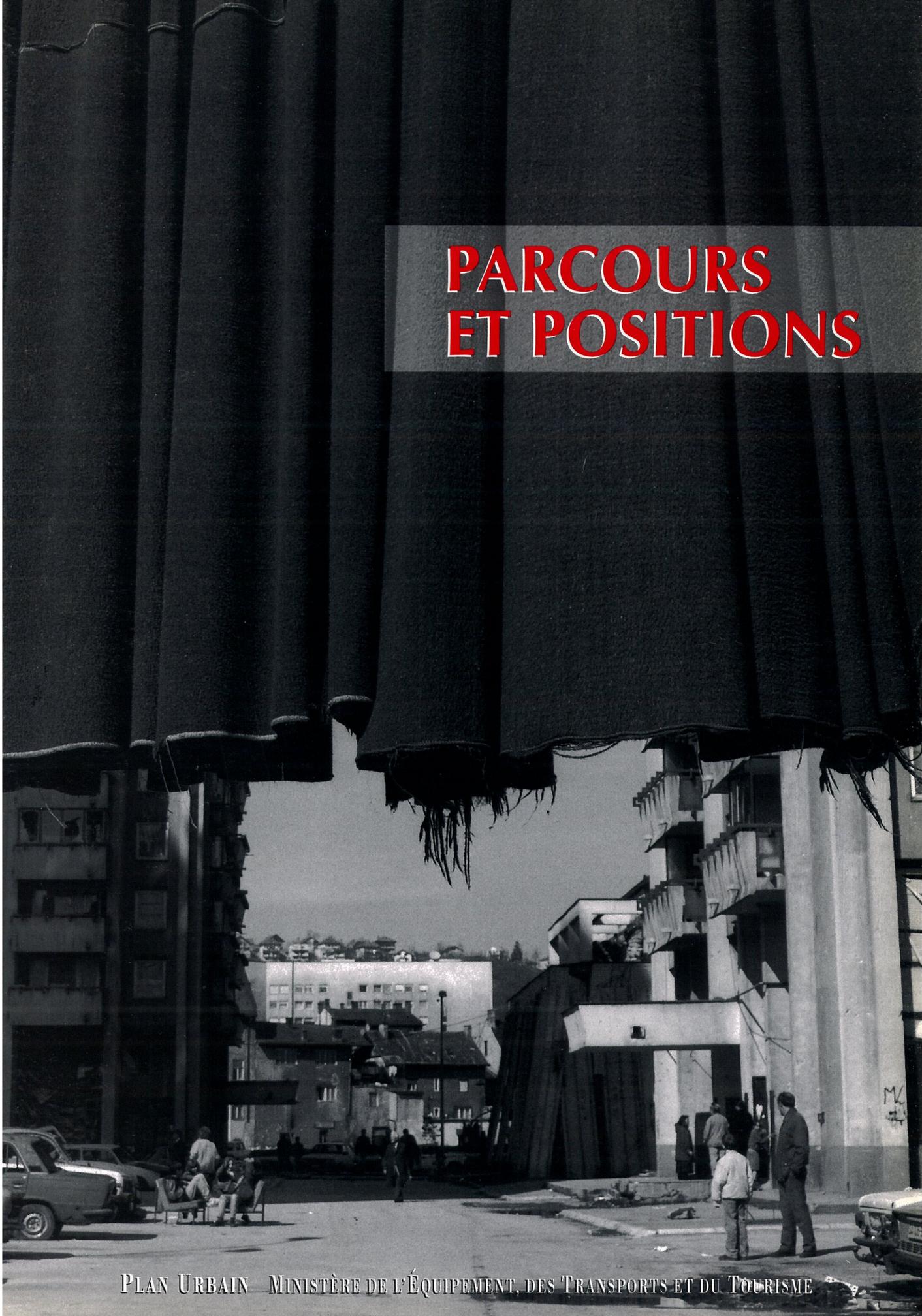


**PARCOURS  
ET POSITIONS**



# RECHERCHE URBAINE ET POLITIQUE DE LA VILLE

ENTRE ÉNONCIATION ET DÉNONCIATION

Daniel Béhar, Philippe Estèbe

*A Michel Anselme, passionné de politique et amoureux de sa ville*

Une incertitude plane sur la politique de la ville depuis son origine. S'agit-il de la « politique des politiques » selon Jacques Donzelot ? S'agit-il d'une « gestion territorialisée de la pauvreté » selon Bruno Jobert ? S'agit-il d'une nouvelle politique urbaine selon Jean-Pierre Gaudin ? Ou bien, plus tristement, n'est-elle que l'habillage du retrait général de l'Etat face aux nouveaux problèmes sociaux, selon ce que Pierre Bourdieu semble suggérer ?

Le caractère indécidable de la politique de la ville provient sans doute de la place particulière qu'elle occupe au sein des politiques publiques récentes. Cette place n'est d'ailleurs pas immuable : elle évolue au contraire au fil du temps. Quoi de commun en apparence entre les premières opérations de développement social dans des quartiers où devrait « s'inventer la ville », les premiers contrats de ville dans lesquels l'Etat se proposait d'aider les villes soucieuses de bâtir et de conduire un projet global de développement solidaire, et les actuelles procédures, prises en tension entre l'objectif de normalisation des quartiers d'habitat social et celui de la recherche d'échelles de cohésion urbaine prenant appui sur la diversité des territoires qui composent la ville ?

La plasticité même de la politique de la ville, assise sur un corps de doctrine incertain, peu soucieuse de constats socio-économiques rigoureux, lui confère des propriétés singulières eu égard à la recherche urbaine. A la différence de certaines politiques sectorielles récentes, telles le RMI, ou les derniers développements de la politique du logement, la politique de la ville ne constitue pas un objet « dur », existant par lui-même. Il s'agit plutôt d'une axiomatique fédérant des dispositifs ouverts, dispersés en autant de doctrines et d'objectifs que de responsables et de sites. Tout se passe comme si la politique de la ville n'était qu'une auberge espagnole, ou mieux, un miroir, dans lequel les chercheurs pouvaient ne voir que le reflet de leurs propres préoccupations.

La politique de la ville peut-elle donc être considérée comme l'annonciatrice de nouveaux rapports entre la production de la connaissance et la production de l'action ou bien son caractère d'objet scientifique introuvable n'est-il que le reflet de son absence de consistance ?

## La rencontre de la recherche et de l'action

La scène se passe à Paris, Maison de la chimie. Nous sommes en octobre 1981. Le spectacle, qui s'intitule « Vivre ensemble dans la cité », sous-titré « Assises de l'habitat social », vaut le déplacement par l'étrange collusion qu'il révèle : le mouvement HLM, le commissariat du plan et la recherche urbaine des années soixante-dix semblent s'être unis pour concevoir ce moment fondateur de la politique de la ville. Le dialogue est nourri des actes de la recherche et pourtant les *prima donna* n'y apparaissent pas. Les grands de la recherche urbaine, des sciences sociales et des sciences politiques, les abonnés de la recherche contractuelle de prestige, les *sociologues contre l'Etat*<sup>1</sup> – tout contre, dira-t-on plus tard – ne se montrent ni lors des assises de l'habitat social ni par la suite lors des premiers travaux politiques de la commission des quartiers. Depuis le milieu des années soixante-dix, le lien contractuel entre l'Etat et la recherche – qui avait culminé avec la commission ville du VI<sup>e</sup> plan – s'est distendu, voire rompu. Les crédits raréfiés, gérés par le commissariat du plan, les Ministères de l'Équipement et des Affaires sociales, ont maintenu des relations entre certains chercheurs et la puissance publique, mais sur un mode plus marginal, moins central et spectaculaire. L'expérience de *L'Alma-Gare*, conduite en partie grâce aux crédits expérimentaux du Ministère de l'Équipement est emblématique de ce type de rapport et porteuse d'enseignements pour l'avenir. Les réseaux qui

1. Michel Amiot, *Les sociologues contre l'Etat*, Editions de l'Ecole des Hautes études en sciences sociales, 1986.

participent, en 1981, à la tenue des assises et à la création de la commission des quartiers sont composés de fonctionnaires et de chercheurs, brillants certes, mais qui n'ont pas atteint à la notoriété. 1981 s'apparente pour ceux-là à une sortie du placard, et la création de la commission des quartiers constitue un espace libéré de la contrainte institutionnelle au sein duquel ces fonctionnaires et ces chercheurs militants pensent pouvoir déployer leurs talents.

## Le temps de l'expérimentation

L'antériorité des réseaux chercheurs-fonctionnaires, leur nature relativement marginale au sein des administrations et des structures institutionnelles de la recherche, le caractère particulier du lien contractuel de la fin des années soixante-dix qui, du fait de la contrainte politique, finance plutôt l'expérimentation que la recherche pure impriment leur marque au rapport entre recherche et action qu'inaugure la commission des quartiers. Les agents de l'Etat ne demandent plus aux chercheurs de valider ou d'invalider l'action publique en regard de la «réalité» sociale. C'est au contraire une coproduction qui se dessine, depuis la conception de l'action, jusqu'à sa mise en œuvre.

Ce milieu porteur – auquel il faudrait ajouter quelques élus locaux – donne leur saveur particulière aux premiers écrits et aux premières opérations de la commission des quartiers. Notons d'abord la disparition, dans les écrits de la commission, de toute référence explicite à la sociologie marxiste, à la sociologie du conflit et à celle de la stratification sociale. L'étude des «mouvements sociaux» ne semble pas non plus être présente, à l'origine tout au moins. En revanche, deux courants fournissent le gros des bataillons de la recherche (peu nombreux il est vrai) impliqués dans la création de la politique de la ville : l'ethnographie urbaine – dont une partie a profité des leçons de l'école de Chicago – et l'analyse institutionnelle issue du Cerfi et de sa mouvance, très fortement imprégnée de culture de l'expérimentation.

La participation des chercheurs est sensible dans les rapports des groupes de travail de la commission, par exemple celui consacré à la gestion adaptée du logement ou celui s'intéressant à la présence active des habitants. Mais la présence des chercheurs n'a pas seulement lieu dans les groupes de réflexion, elle s'incarne aussi dans les opérations elles-mêmes : Lyon, Marseille, Calais, certains sites de la région parisienne constituent autant d'espaces investis par ces chercheurs-expérimentateurs. Parmi les premiers chefs de projets, nombreux sont ceux qui disposent d'un passé de chercheurs – et qui continuent à faire de leur travail un objet de recherche. Ceux des chefs de projets qui n'ont pas d'expérience directe en matière de recherche urbaine ont néanmoins baigné dans les sciences humaines au cours de leur formation initiale. Ce groupe, relativement restreint – qui se retrouve régulièrement au cours des forums que la commission des

quartiers organise – invente, localement et nationalement, une relation de dialogue permanent entre la connaissance et l'action.

Celle-ci se fonde sur deux principes : la production de catégories de connaissance qui ont pour objectif de transversaliser les catégories de l'action publique traditionnelle ; la transformation de l'action elle-même en outil de connaissance. Ainsi, les protagonistes de *l'affaire Armstrong*, les participants à l'opération du *Petit Séminaire*, les acteurs du *Fort Nieulay* à Calais, ceux du *Val Fourré* à Mantes-la-Jolie, ou encore des *Hauts-du-Lièvre* à Nancy participent-ils chacun d'une combinaison nouvelle dans laquelle connaissance et action sont conduites simultanément dans une perspective de transformation de l'action publique et du rapport entre société civile et puissance publique. Il ne s'agit pas d'épuiser le sujet, les quartiers d'habitat social en l'occurrence, mais de prendre appui sur lui pour avancer toujours plus loin sur la voie du déverrouillage des mécanismes institutionnels producteurs de ségrégation socio-spatiale.

## Les limites du laboratoire social

Vertige de la fusion entre le savant, le technicien et le politique qui s'opère dans l'alchimie des quartiers-laboratoires au début des années quatre-vingts et que certains ont résumé par la formule immodeste : «être les acteurs de transformations sociales que nous analysons». Par son caractère totalisant, cette formule résume le projet du DSQ en même temps qu'elle en souligne l'impossibilité



· Clermont-Ferrand. «La muraille de Chine», réhabilitation.

à terme. L'usage du quartier comme point d'appui et celui de la combinaison recherche-action comme levier d'une transformation globale et permanente de l'action publique ne fonctionne qu'un temps, celui du laboratoire. Dès le milieu des années quatre-vingts, avec la

montée en puissance du nombre de sites, la loi des grands nombres et la politique reprennent leurs droits : l'appel de la puissance publique – en tout cas de son appendice étrange que constitue la commission des quartiers à cette époque – à la recherche se précise, alors que l'injonction qui pèse sur le développement social urbain se fait plus pressante. Il faut des résultats, il faut des objectifs clairs et lisibles, la recherche doit cesser de poser des questions



Mulhouse, cité-jardin, réhabilitation DSQ.

mais indiquer désormais des pistes d'action concrètes, dire comment, où, combien, dans quel but. Le texte du colloque organisé en 1986 par le Plan construction et la commission des quartiers «*les cités en question*» est révélateur de ce choc des cultures en même temps qu'il annonce la rupture des brèves fiançailles de la recherche urbaine et de l'action publique. On y trouve des comptes-rendus de travaux conduits depuis 1983, se situant dans la ligne de proximité-complicité ouverte en 1981, flanqués d'une série d'exposés de responsables institutionnels annonçant l'ouverture d'une ère nouvelle des rapports entre recherche et action. Mais cette proclamation sonne en fait une oraison funèbre. Car, en parallèle, et plus discrètement, quelques questions retrouvent droit de cité : le décalage entre le temps de la recherche et celui de l'action, le besoin de «*traducteurs*» entre les productions savantes et le langage administratif, la demande faite à la recherche d'options concrètes permettant aux responsables de prendre des décisions... Vieux thèmes que l'on voit ressortir précisément au moment où le développement social des quartiers quitte les conditions originelles du laboratoire pour prendre progressivement rang de politique nationale et généralisée.

La pression politique se fait inflationniste au cours des années quatre-vingts. Les quarante-huit premiers quartiers deviennent 150 lors du IX<sup>e</sup> plan, puis près de 400 au cours du X<sup>e</sup>. Et l'on assiste à une inversion de la signi-

fication de la territorialisation de l'action publique dans le cadre du DSU : le laboratoire devient un problème à réduire. Alors que l'on parlait, au milieu des années quatre-vingts encore, des «*quartiers où s'invente la ville*», il s'agit de plus en plus, à la fin des années quatre-vingts, d'en «*finir avec les grands ensembles*».

Les prototypes de laboratoires prenaient sens dans cette perspective du quartier comme point de vue sur le système urbain et comme point d'appui de la transformation sociale. Ils deviennent des produits, labellisés «*DSU*». La régie de quartier, la maîtrise d'œuvre sociale ou l'attention portée aux services de proximité, voire les enseignements en matière de gestion du peuplement sont issus de la première période : ces modes d'intervention simultanés sur la réalité sociale et l'institution ont initialement comme objectif d'être des machines à questionner l'un et l'autre. Coproduits par des chercheurs et des acteurs, ils sont tout à la fois des outils expérimentaux et des illustrations de la démarche proposée par le DSQ. Ils se trouvent en permanence hissés au rang d'emblèmes lors des forums et des publications de la commission et ceci d'autant plus aisément que l'implication des chercheurs permet de produire simultanément l'action et la théorie.

## Le passage à la série

A mesure qu'enfle le nombre des opérations, ces innovations problématiques se trouvent instituées comme autant de signes extérieurs d'une opération DSQ digne de ce nom : la maîtrise d'œuvre sociale devient la condition obligée de toute réhabilitation du bâti, la régie de quartier constitue la solution presque obligatoire – un temps en tout cas – aux problèmes d'entretien et d'insertion, les services de proximité font l'objet d'un rapport, d'une circulaire puis d'une ligne budgétaire, la maîtrise du peuplement devient l'enjeu central des relations entre Etat et communes. Cette généralisation, ce passage du prototype à la série peut être considéré comme la marque du succès de ce rapprochement entre recherche et décision opéré par la commission des quartiers... mais au prix de l'abandon de la recherche. Car dès que les prototypes deviennent des produits industriels, les chercheurs s'en retirent, ce n'est plus à eux d'en suivre la mise en œuvre.

Cette période – qui court en gros de 1981 à 1988 – voit donc se clore un cycle dans les relations entre la recherche et l'action publique. Les deux sphères normalisent leurs relations. A la fin des années quatre-vingts, chacun retrouve sa place : les chercheurs engagés se retirent progressivement des terrains – comme acteurs en tout cas – et les acteurs subissent de plus en plus durement le morcellement et l'isolement d'opérations nationales de plus en plus régies par des logiques purement locales.

Le rapport «*Lévy*», qui évalue, en 1988, les opérations DSQ du IX<sup>e</sup> plan conclut ce cycle : les chercheurs ne sont plus sollicités comme partenaires de l'action publique mais auditionnés à titre d'experts.

## La dissociation de la recherche et de l'action

Le premier âge de la DIV<sup>2</sup> est peu friand de recherche. On ne note, de 1988 à 1990, aucun travail de recherche patronné par cette nouvelle mission. La consultation préalable à la création de la DIV ne s'adresse qu'aux acteurs, ou alors à quelques chercheurs entendus, ici encore, à titre d'expert. La puissance publique ne fait plus appel à la recherche pour l'aider à définir ses objectifs. Cette tendance est accentuée par la création du Ministère de la ville. Celui-ci fait ses débuts sur la scène publique par des commandes de rapports. Mais ceux-ci ne sont plus nourris de réflexions ou d'observations scientifiques, encore moins sont-ils rédigés par des chercheurs. Ce sont des fonctionnaires ou des élus qui tiennent la plume... s'appuyant sur la consultation de fonctionnaires ou d'élus. Les forums de la commission des quartiers, réunissant acteurs et chercheurs dans une réflexion commune, laissent la place à des « colloques » aux visées mobilisatrices où les acteurs parlent aux acteurs.

La dissociation entre recherche et action est consommée. La recherche urbaine prend-elle son indépendance ? La politique de la ville devient-elle un objet de recherche ? Perd-elle son statut privilégié au sein des politiques publiques ? Toujours pas. Vis-à-vis de la politique de la ville, il semble qu'à partir du début des années quatre-vingt-dix, la recherche adopte deux attitudes différentes.

### L'entrée en lice de la recherche légitime

Au fur et à mesure que les questions traitées dans le cadre de la politique de la ville prennent rang de question sociale, ce champ voit ressurgir des chercheurs plus « orthodoxes » ou en tout cas tenant une attitude plus traditionnelle vis-à-vis des politiques publiques. Ce groupe de chercheurs n'oriente pas ses travaux sur les transformations possibles de l'action publique face à une nouvelle question sociale. Ils ne souhaitent pas s'embarrasser, à la différence de leurs prédécesseurs, de subtilités qui confinent à la compromission. Il s'agit, comme le dit Pierre Bourdieu, de se démarquer des « sociologues d'Etat » qui, « avec la bonne conscience de celui qui a pour lui la double légitimité de l'ordre scientifique et de l'ordre moral » se sentent « mandatés et autorisés par l'Etat, détenteur du monopole de la violence symbolique légitime ». Pour ce courant de chercheurs « légitimes », la politique de la ville n'existe pas. Elle ne peut, en conséquence, constituer un objet scientifique digne de ce nom. Au mieux, elle n'est pas à la hauteur, par ses moyens, ses ambitions, sa puissance, du problème social dont les banlieues constituent l'épicentre. Au pire, elle n'est que l'habillage toujours plus opaque et compliqué de la décomposition de la notion de service public, de la dérive libérale, du désengagement de l'Etat, parallèle au déclin

des organisations et des mouvements collectifs. Aucun de ces chercheurs ne tente d'interroger la politique de la ville pour elle-même, dans ses principes et dans les méthodes d'action qu'elle propose. Elle n'est plus qu'une goutte d'eau dans l'océan des questions sociales, un prétexte à parler d'autre chose. Les chercheurs des années quatre-vingt-dix ne parlent plus de la politique de la ville mais, à travers elle, de ses objets : le « social », « l'urbain », « l'Etat » retrouvent une légitimité scientifique. A mesure que la question sociale posée par le DSQ au début des années quatre-vingts devient centrale et qu'elle trouve ses traductions médiatiques, une part croissante des chercheurs prend appui sur elle pour conduire une entreprise de dénonciation de l'action de l'Etat en ce domaine. Lorsque les derniers carrés des chercheurs-acteurs du début des années quatre-vingts invoquent les transformations de l'action publique induites par la politique de la ville, il leur est rétorqué le définitif : « en quoi tout ceci a-t-il réglé la question de l'exclusion ? » qui clôt le débat.

La recherche urbaine retrouve un rôle descriptif et explicatif de la réalité sociale. Elle reprend sa position distanciée par rapport à l'action, position de jugement fondée sur une analyse des faits sociaux. Trois auteurs emblématiques de cette période, Pierre Bourdieu, François Dubet et Azil Jazouli proposent, non sans quelque accent alarmiste, de nouvelles notions visant à décrire et expliquer la réalité sociale : la violence, la misère, la communauté. La violence est la forme d'existence sociale en l'absence de mouvements collectifs organisés ; la misère est le lot commun des exclus et des *street level bureaucrats*, souffrant d'une absence de perspective sociale ou d'un déni permanent de la part de leur institution d'appartenance ; la communauté constitue la solution de (re)production du lien social pour des individus et des groupes sociaux qui se trouvent exclus d'un « modèle républicain » en déliquescence. Face à ce tableau, se tient la puissance publique, dont la « main droite » ignore ce que fait la « main gauche ». La main droite a produit par exemple la réforme du logement de 1977 qui a provoqué la relégation socio-spatiale des catégories sociales les plus démunies. La main gauche tente, à coup de bonne volonté et de moyens dérisoires de colmater les brèches ouvertes par la désagrégation de l'Etat providence. La politique de la ville n'est, à l'évidence, qu'un petit doigt de cette main gauche.

L'un des postulats de la politique de la ville selon lequel la puissance publique devait devenir animatrice d'un mouvement social d'un nouveau type paraît non recevable à ces auteurs. Toute hybridation entre Etat et société ne peut que relever de la ruse politique ou de la rêverie utopiste. Ces chercheurs se montrent soucieux de renvoyer chacun dans des cases : d'un côté, ils en appel-

---

2. Délégation interministérielle à la ville créée en 1988.

lent au retour d'un Etat fort – la demande d'un *plan Marshall pour les banlieues* illustre ce penchant – de l'autre, ils souhaitent la reconstitution d'un mouvement social d'envergure susceptible de réamorcer la pompe du dialogue social, ceci afin de «transformer la violence en conflit».

## L'évaluation de la politique de la ville

Que deviennent, dès lors, les chercheurs engagés du début des années quatre-vingts ? Ont-ils réintégré leurs pénates disciplinaires ? Leur lignée s'est-elle éteinte ? Certains ont abandonné le champ de la politique de la ville pour se consacrer à d'autres objets, poursuivant une réflexion qui leur avait fait croiser, pour un temps, le chemin de la ville. Ceux-ci, compagnons de route, n'avaient pas investi autant dans les dispositifs DSQ que certains de leurs collègues. Ces derniers en revanche, peu nombreux, il faut le dire, ont continué, malgré le retrait de la DIV, à rechercher les modalités d'une combinaison possible entre recherche et action. Après la conduite de projets, après une certaine fuite dans l'expérimentation, ils ont pensé que le champ de l'évaluation pouvait prolonger les rapports inaugurés au début des années quatre-vingts.

En effet, où, sinon au sein des dispositifs de la politique de la ville, pourrait mieux s'appliquer le principe de l'évaluation démocratique prônée par Patrick Viveret<sup>3</sup> ?



Saint-Michel-sur-Orge. Restructuration du quartier du Bois des Roches, «Banlieues 89».

Quelle politique publique se prête mieux à une logique évaluative selon laquelle doivent s'articuler production de connaissance, énonciation publique des fins et des moyens de la politique et jugement porté sur ses résultats ? Ne s'agit-il pas de la continuation de la phase pionnière par d'autres moyens ? Au travers de l'évalua-

tion telle que Patrick Viveret la conçoit, l'énonciation du sens de la politique peut retrouver sa place comme élément d'une action de transformation sociale.

Les chercheurs impliqués dans la politique de la ville n'ont pas attendu le rapport Viveret pour s'intéresser à son évaluation. Certains sites en ont même fait, dès le IXe plan, une partie intégrante de l'action, un mode de questionnement permanent, associant, autant qu'il était possible, habitants et acteurs. C'est avec le Xe plan que l'évaluation prend son essor : elle devient «officielle» et dispose d'une base politique avec le rapport Viveret. Nous y retrouvons donc certains de nos chercheurs-acteurs du début des années quatre-vingts, flanqués de leurs cousins qui n'ont pas vécu l'époque héroïque mais qui sont hantés par son souvenir. Les uns et les autres voient dans l'évaluation une nouvelle façon de mettre en scène les relations privilégiées entre production de la connaissance et production de l'action.

Ici encore, cette volonté d'établir un rapport privilégié et innovant entre recherche et action bute sur la loi des grands nombres et son cortège de contraintes. Quelques expériences d'évaluation concomitantes à l'action se révèlent fructueuses, à la Réunion notamment. Si elles ne sont plus aussi étroitement accrochées aux «habitants» que les travaux du début des années quatre-vingts, elles participent du politique en ce sens qu'elles ouvrent un espace public pour les acteurs, autorisant une énonciation de l'action conduite et, en conséquence, créent des marges de manœuvre. Mais, au sein même des opérateurs d'évaluation apparaissent des dissensions : le courant «endoformatif», soucieux de faire exprimer le jugement par les protagonistes de l'action perd rapidement tout lien avec celle-ci pour renouer avec une sociologie des acteurs sociaux. Enfin, l'évaluation de la politique de la ville à l'échelle nationale rate manifestement les ambitions de Patrick Viveret, partagées par certains de ses protagonistes. Si elle permet, chacun le reconnaît, un renouveau des problématiques sur le champ de la politique de la ville – et lui donne, pour un temps très bref, le statut d'objet de recherche – c'est au prix d'un abandon du rapport privilégié entre recherche et action. Ce dispositif d'évaluation se trouve très vite écartelé entre trois logiques : une logique administrative d'auto-justification, une logique politique purement prescriptive et une logique de recherche. La recherche conserve certains des accents antérieurs, notamment par sa volonté presque pathétique d'énonciation de la politique de la ville dans une période où le discours politique national se rabat sur le traitement de l'urgence sociale. Mais elle ne réussit pas à nouer des liens ni avec la décision politique, ni avec le jugement public.

L'évaluation de la politique de la ville, locale ou nationale, constitue le dernier avatar de cette volonté de

3. Patrick Viveret, *L'évaluation des politiques et actions publiques*, Paris, La Documentation Française, 1989.

coproduction de l'action publique entre chercheurs et acteurs. Celle-ci n'est-elle qu'un accident de l'histoire ? Rien n'est moins sûr. A notre avis, le contraire est plus vraisemblable. La tradition des «sociologues contre l'Etat», minoritaire dans la corporation, se démarque de la figure un tantinet mythique de l'intellectuel, se posant hors du monde comme une conscience morale. Leurs dénonciations s'accompagnent d'un engagement concret dans la transformation sociale avec les risques d'impuissance qu'implique une telle position ambiguë. En ce sens, les chercheurs-acteurs du début des années quatre-vingts, trop vite renvoyés dans la case des «sociologues d'Etat», sont sans doute plus leurs héritiers que ceux qui, aujourd'hui, campent sur des positions systématiques de jugement et de condamnation externes de l'action.

## Une nouvelle recherche à produire

Pourquoi la politique de la ville n'est-elle pas devenue un objet scientifique, pourquoi les rapports qu'elle entretient avec la recherche semblent condamnés à osciller entre énonciation et dénonciation ?

Les raisons conjoncturelles sont multiples. Le contexte originel de la politique de la ville fait que seule une minorité de chercheurs s'intéresse à elle, à son origine, et encore, dans la mesure où elle apparaît comme marginale et expérimentale. Les développements ultérieurs ensuite abandonnent la proximité des origines pour réintégrer une sorte de droit commun tout en conservant une «culture» expérimentale qui rend la politique nationale illisible et peu consistante. La concentration des crédits de recherche, enfin, dans de grandes machines disciplinaires, capables de produire une diversité de travaux mais sans approche ni problématique communes.

Mais il existe aussi une cause structurelle, qui tient à la nature même de la politique de la ville. Tout se passe

comme si, depuis dix ans, le véritable objet de la politique de la ville demeurait caché et indicible. Il s'agit, selon nous, d'un effort permanent de la puissance publique sur elle-même pour s'extraire des catégories de la pensée et de l'action héritées de l'Etat providence afin de se mettre à hauteur de ce qu'implique la nouvelle question sociale. Cette politique, en dépit des multiples péripéties qu'elle a connues, a toujours suivi un double principe d'hybridation entre des catégories en principe opposées (la puissance publique et le social par exemple) et de transversalisation des logiques sectorielles. En ce sens, l'effet de la politique de la ville est perceptible partout sauf là où elle prétend agir, à savoir les quartiers d'habitat social concentrant des populations exclues du jeu social. La recherche, soumise à une logique d'approfondissement disciplinaire et thématique (les économistes, les juristes, les sociologues, les géographes, les politiques) n'aurait donc, face à la politique de la ville, qu'une alternative : l'ignorer, comme quantité négligeable face aux questions sectorielles (le chômage, les sans-abri, l'insécurité, l'éducation...); en devenir un des protagonistes en mettant son savoir et ses méthodes au service de l'action.

Dès lors, l'avenir des relations entre recherche et politique de la ville – si tant est que celle-ci perdure – tient, lui aussi, à une alternative : soit la politique de la ville intègre une case sectorielle spécifique et prend rang auprès des autres politiques publiques – ce que semble confirmer le dernier CIV – auquel cas elle peut devenir un objet de recherche banalisé ; soit certains chercheurs se décident à prendre au sérieux la politique de la ville et, pour l'étudier, acceptent de renouveler leurs catégories cognitives. ■

**Daniel Béhar**  
**Philippe Estèbe**

---

*Daniel Béhar, directeur d'études au groupe de recherches indépendant Acadie, a travaillé comme consultant auprès de plusieurs municipalités impliquées dans la politique de la ville.*

*Philippe Estèbe, consultant, a notamment suivi les travaux d'évaluation de la politique de la ville.*